

DEC21099DAJ

Décision du 6 décembre 2021 portant renouvellement du mandat de Mme Christèle ROBERT-GRANIE en qualité de Cheffe de Département adjointe du Département GA

Le Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment ses articles R. 831-3 et R. 831-8,

Vu le décret du 21 octobre 2020 (JO du 22 octobre 2020) portant nomination de M. Philippe MAUGUIN, en qualité de Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu la décision du 14 décembre 2017 portant nomination de Mme Christèle ROBERT-GRANIE, en qualité de Cheffe de Département adjointe du Département « Génétique Animale » pour une durée de quatre ans à compter du 1^{er} janvier 2018,

Vu la décision du 1^{er} janvier 2020 (note de service n°2020-03) fixant la liste et les missions des départements de recherche de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu la décision du 22 novembre 2021 portant renouvellement du mandat de Mme Edwige QUILLET, en qualité de Cheffe du Département GA pour une durée de quatre ans à compter du 1^{er} janvier 2022,

Décide :

Article 1 :

A compter du 1^{er} janvier 2022, Mme Christèle ROBERT-GRANIE, Directrice de Recherche de 1^{ère} classe, est renouvelée dans ses fonctions de Cheffe de Département Adjointe du Département GA pour une durée de quatre ans.

Fait à Paris, le 6 décembre 2021

Le Président de l'Institut national de recherche pour
l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Philippe MAUGUIN

